



Dans le cadre des cours d'arts plastiques de 6èmes, une Initiation à l'art vidéo par le FRAC Poitou-Charentes

publié le 30/05/2023

Descriptif :

Jeudi dernier, les élèves de 6ème ont bénéficié d'une intervention de M. Stéphane Marchais, médiateur et chargé des publics au FRAC Poitou-Charentes, dans le cadre du cours d'arts plastiques.



Jeudi dernier, les élèves de 6ème ont bénéficié d'une intervention de M. Stéphane Marchais, médiateur et chargé des publics au FRAC Poitou-Charentes, dans le cadre du cours d'arts plastiques. [Les Fonds Régionaux d'Art Contemporain](#) sont des collections publiques d'art contemporain initiées il y a 30 ans pour permettre une proximité de l'art contemporain dans chaque région de France. Le site d'Angoulême organise des expositions régulières et est ouvert gratuitement au public. [↗](#)



Les cours d'arts plastiques prennent actuellement une coloration vidéo comme le démontreront les vidéos issues de la séquence "Folioscope" qui sortiront prochainement afin de faire découvrir à ces élèves ce médium pour lequel ils pourront éventuellement consacrer une heure de leur emploi du temps à partir de l'an prochain sous réserve d'une validation de leur candidature à la CHAAP (classe à horaire aménagée arts plastiques).

Dans le cadre du programme "Une heure/une œuvre", M. Marchais a projeté aux quatre classes de sixième une œuvre d'art vidéo et a échangé avec eux pour contextualiser l'œuvre et expliquer ses enjeux afin d'implémenter leur Parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves. En raison des spécificités du programme "Les images en mouvement" de la Classe à horaire aménagé Arts Plastiques, le médiateur et le professeur ont choisi conjointement une œuvre d'art vidéo divertissante dans sa forme mais exigeante dans son fond.



Cette fois-ci, la vidéo présentée était "Shared Propulsion Car" de Michel de Broin, en lien avec la première séquence d'animation travaillée en arts plastiques. La vidéo montre une performance de l'artiste dans les rues de Toronto avec une Buick Regal 1986 modifiée pour être équipée d'un ensemble mécanique constitué de quatre pédales autonomes permettant aux passagers de former un groupe autopropulseur. L'artiste a été arrêté par la police et sa "voiture" a été saisie. Il a ensuite fait les frais d'un procès intenté par la ville de Toronto pour récupérer son œuvre.

Si vous voulez visionner une trace audiovisuelle de cette intervention, rendez-vous sur le "Shorts" correspondant [↗](#)

Si vous voulez découvrir les travaux réalisés par les élèves dans ce contexte, rendez-vous sur la chaîne Youtube "Lesimagesenmouvement Segonzac". [↗](#)

Si vous voulez en savoir plus sur la CHAAP ou sur l'espace de création numérique, rendez-vous sur le blog "Lesimagesenmouvement". [↗](#)